

10 décembre 2013

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



AVANCEMENT PERSONNEL ADMINISTRATIF LA DÉGRINGOLADE CONTINUE !

La parution d'un arrêté du 26 novembre 2013 au Journal Officiel de ce jour, confirme ce que présageait le SNAPATSI.

Les taux de promotion au titre des années 2015 et 2016 sont désormais officiels et continuent de chuter !

Grades	JO	2012	2013	2014	2015	2016
AA1	11 mai 2013	15 %	15 %	15 %	15 %	15 %
AAP2	10 déc. 2013	13 %	12,5 %	11 %	9 %	7 %
AAP1	10 déc. 2013	15 %	14 %	12 %	10 %	8 %
SACS	10 déc. 2013	11,5 %	11,5 %	8 %	7,5 %	7 %
SACE	11 mai 2013	10 %	9 %	9 %	9 %	9 %
Attache Pal	20 août 2013	6,5 %	6,5 %	6,5 %	non connu	

INADMISSIBLE !

Bureau National
01.55.34.33.20

**COMMENT LA FONCTION PUBLIQUE PEUT PARLER ET SE VANTER
DE LA RÉFORME DE LA CATÉGORIE C, CENSÉE REDONNER DES
PERSPECTIVES DE CARRIÈRE AUX AGENTS, ET PARALLÈLEMENT
CONTINUER À BAISSER DE FAÇON DRASTIQUE LE NOMBRE DE POSTES
À L'AVANCEMENT ?**